

ESTIMATION DES POPULATIONS SURVOLEES EN 2005 PAR LES AERONEFS EN PROVENANCE OU A DESTINATION DES AEROPORTS DE PARIS - CDG ET PARIS - ORLY

OBJECTIF

Le 21 mars 2002, une réorganisation de l'espace aérien en région Ile-de-France a été décidée. Souhaitant disposer d'un suivi régulier de la mise en œuvre de cette réorganisation, l'ACNUSA a chargé la direction des services de la navigation aérienne de réaliser la quantification des personnes survolées en 2005.

L'objectif est de connaître l'évolution de la situation 2005 par rapport aux situations de 2002 et 2003, après la réorganisation de l'espace aérien en région parisienne.

METHODOLOGIE

La méthode est identique depuis 2003 et les résultats de la présente étude peuvent être comparés à ceux des études faites en 2003 et 2004 (populations survolées en 2002 et 2003).

Une amélioration méthodologique a cependant été apportée, sans conséquence aucune sur les comparaisons faites : le découpage horizontal des zones de survol s'effectue désormais par un maillage de un kilomètre de côté. Les mailles sont dites « survolées par un flux » si effectivement elles sont survolées par plus de sept avions par jour.

TRAFIC

Les deux journées caractéristiques de la situation 2005 sont le 1^{er} juillet 2005 pour la configuration face à l'ouest et le 10 juin 2005 pour la configuration face à l'est.

Dans les deux configurations de vent, seuls ont été considérés les flux d'aéronefs situés à moins de 3000 mètres d'altitude.

Le nombre de mouvements d'avions (atterrissages et décollages) pris en compte sur les aéroports de Paris - CDG et Paris - Orly dans l'étude du trafic 2005 est en légère augmentation par rapport à la situation 2003 :

CONFIGURATION FACE A L'OUEST	NOMBRE DE MOUVEMENTS
27 juin 2003	2250
1 ^{er} juillet 2005	2290

CONFIGURATION FACE A L'EST	NOMBRE DE MOUVEMENTS
25 juin 2003	2150
10 juin 2005	2268

POPULATION SURVOLEE

CONFIGURATION FACE A L'OUEST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	766	35 053	35 819	5 126	20 045	25 171	60 990
DE 1000 A 2000 METRES	19 132	55 968	75 100	62 733	60 859	123 592	198 692
DE 2000 A 3000 METRES	59 195	68 033	127 228	779 060	92 863	871 923	999 151
TOTAL	79 093	159 054	238 147	846 919	173 767	1 020 686	1 258 833

CONFIGURATION FACE A L'EST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	17 589	25 304	42 893	337	265 253	265 590	308 483
DE 1000 A 2000 METRES	46 005	62 216	108 221	13 514	735 666	749 180	857 401
DE 2000 A 3000 METRES	73 397	11 814	85 211	94 509	193 966	288 475	373 686
TOTAL	136 991	99 334	236 325	108 360	1 194 885	1 303 245	1 539 570

En 2005, environ 2 460 000 habitants du Bassin parisien – dont 2 340 000 franciliens – sont concernés par des survols inférieurs à 3000 mètres d'avions à destination et/ou en provenance des aéroports de Paris - CDG et Paris - Orly : **1 259 000 en configuration face à l'ouest et 1 540 000 en face à l'est.**

Plus de 334 000 habitants du Bassin parisien sont survolés toute l'année à moins de 3 000 mètres, quelle que soit la configuration de vent. Près de 98 000 habitants le sont à moins de 2 000 mètres. Quelle que soit la configuration de vent, **près de 12 000 personnes sont toujours survolées à moins de 1 000 mètres.**

COMPARAISON ENTRE LES SITUATIONS 2005, 2003 ET 2002

Globalement, la population survolée dans le Bassin parisien par des avions à moins de 3000 mètres est restée stable.

- Face à l'ouest : hausse de 10% entre 2005 et 2003 soit 113 000 habitants. Cette augmentation concerne principalement les personnes survolées par les avions au départ de l'aéroport de Paris – Charles-de-Gaulle.
On observe par contre une diminution du nombre de personnes survolées dans les tranches d'altitude les plus basses.
- Face à l'est : diminution de 17%, soit 308 000 habitants. On observe pourtant une augmentation du nombre de personnes survolées par les avions à destination de l'aéroport de Paris – Orly quelle que soit la tranche d'altitude considérée.

CONCLUSIONS

Ce nouveau bilan quantitatif après réorganisation de l'espace aérien confirme, pour l'année 2005 et en configuration de vent face à l'est l'appréciation globalement positive observée en 2003 en terme de nombre d'habitants survolés à moins de 3 000 mètres. En configuration face à l'ouest on observe un recul comparé aux résultats 2003.

Les faibles variations observées peuvent être expliquées par le tracé des zones de survol, directement lié aux journées caractéristiques de l'année. Si les trajectoires des avions sont similaires d'une année sur l'autre, quelques différences existent. Les conséquences peuvent être perceptibles sur les résultats obtenus, notamment sur les zones à forte densité de population.

Le bilan montre une stabilisation de la réorganisation, probablement due à son appropriation par tant par le contrôle aérien que par les pilotes.

DECOMPTE DES POPULATIONS SURVOLEES SELON LA METHODE MESANGE

CONFIGURATION FACE A L'OUEST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	4 161	50 731	54 892	15 882	21 460	37 342	92 234
DE 1000 A 2000 METRES	77 349	92 436	169 785	302 620	76 453	379 073	548 858
DE 2000 A 3000 METRES	135 996	157 761	293 757	1 927 172	115 116	2 042 288	2 336 045
DE 0 A 3000 METRES	195 974	253 348	449 322	2 032 685	173 657	2 206 342	2 655 664

CONFIGURATION FACE A L'EST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	33 253	24 510	57 763	2 529	336 072	338 601	396 364
DE 1000 A 2000 METRES	135 093	100 848	235 941	30 437	1 252 781	1 283 218	1 519 159
DE 2000 A 3000 METRES	313 291	37 179	350 470	149 095	1 217 508	1 366 603	1 717 073
DE 0 A 3000 METRES	441 056	152 346	593 402	169 316	1 926 162	2 095 478	2 688 880

En 2005, en configuration face à l'ouest, 2 660 000 franciliens sont concernés par des survols inférieurs à 3000 mètres d'avions à destination et/ou en provenance des aéroports de Paris – Charles-de-Gaulle et Paris – Orly. En configuration face à l'est, 2 690 000 franciliens sont concernés.